

Strasbourg, le - 2 JAN. 2023

LE PRESIDENT

Euro-Institut
Comité opérationnel 2-3 en charge de la réflexion
sur la pérennisation de TRISAN
P/O Anne DUSSAP
Rehfusplatz 11
D-77694 KEHL

Objet : Pérennisation de TRISAN – déclaration d'intention

Chers et chères membres du Comité opérationnel 2-3,

La Collectivité européenne d'Alsace a été consultée, avec l'ensemble des partenaires du projet INTERREG « Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin Supérieur », sur la proposition de pérennisation du centre de compétences trinational TRISAN, au-delà du projet INTERREG en cours qui prendra fin le 31 mai 2023.

Partenaire cofinanceur du projet INTERREG actuel, la Collectivité européenne d'Alsace a participé et participe toujours activement aux travaux sur la pérennisation du centre de compétences et nous nous réjouissons que ceux-ci aient pu aboutir à une proposition concrète et partagée.

Au-delà du projet INTERREG en cours, nous souhaitons poursuivre et intensifier les travaux en matière de coopération transfrontalière en santé dans le Rhin Supérieur, notamment dans les domaines où le centre de compétences trinational se proposerait d'intervenir : l'optimisation de l'accès transfrontalier aux soins et le développement de parcours de soins transfrontaliers, le renforcement de la promotion de la santé et de la prévention de la perte d'autonomie grâce à des échanges et le soutien à des actions locales de coopération avec nos voisins, mais aussi la coopération autour des enjeux de pénurie des professionnels de santé, qui touche à la fois le secteur hospitalier et ambulatoire et concerne tous les versants du Rhin Supérieur.

Le Schéma alsacien de coopération transfrontalière, dont les travaux aboutiront d'ici fin 2022 à une liste de projets structurants et partagés par l'ensemble des acteurs, fait écho à notre volonté de répondre ensemble aux enjeux qui se posent à nous en matière de santé dans l'espace rhénan. C'est à ce titre que la pérennisation du centre de compétences TRISAN a été retenue parmi les projets prioritaires pour cette année.

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace poursuivra donc son engagement au sein du centre de compétences trinational TRISAN en tant que membre cofinanceur, avec un financement à hauteur de 20 000 € par an sur la durée de la convention qui sera ratifiée avec l'Euro-Institut, soit quatre années.

Cet engagement financier est soumis à la validation du budget 2023 de la Collectivité européenne d'Alsace, qui sera examiné le 6 février 2023.

En contrepartie de cet apport financier, il sera observé une répartition équitable du nombre de voix au sein de l'Assemblée générale du centre de compétences TRISAN. A ce titre, la Collectivité européenne d'Alsace aura vocation à disposer d'au moins 6 voix sur les 30 disponibles pour la délégation française.

Par ailleurs, l'engagement de la Collectivité européenne d'Alsace sera effectif sous réserve de l'engagement opérationnel et financier des autres partenaires français dans le centre de compétences, condition indispensable pour permettre à TRISAN d'agir pleinement dans le champ de la santé.

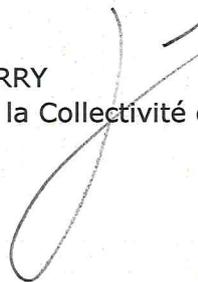
Enfin, un bilan intermédiaire des actions de TRISAN à mi-parcours, après deux ans de convention, devra être présenté aux partenaires cofinanceurs afin d'évaluer les avancées et de réorienter si besoin les activités de TRISAN.

Dans la continuité de sa participation aux travaux sur la pérennisation de TRISAN, la Collectivité européenne d'Alsace sera représentée lors de l'atelier de concertation avec les autres membres intéressés, qui se tiendra début 2023.

Dans l'attente de recevoir la déclaration de vos intentions respectives, nous vous prions d'agréer, chers partenaires, l'expression de nos sentiments transfrontaliers les meilleurs.



Frédéric BIERRY
Président de la Collectivité européenne d'Alsace



Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.